académie Caen

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mesdames et Messieurs
Les professeurs d'espagnol

S/c de

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement de l'enseignement public et privé

Caen, le 15 septembre 2015

Rectorat

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs
Pédagogiques
Régionaux

Dossier suivi par
Agnès Lelièvre
IA/IPR
Espagnol

Téléphone
02 31 30 15 35

Télécopie
02 31 30 16 41

Mél.
agnes.lelievre@ac-caen.fr

168, rue Caponière
B.P. 46184
14061 CAEN CEDEX

www.ac-caen.fr

Objet : Lettre de rentrée 2015, discipline espagnol.

Chers(ères) collègues,

Au début de cette nouvelle année scolaire, je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants dans l'académie de CAEN et tiens à féliciter l'ensemble des lauréats des différents concours.

Nous accueillons encore cette année un nombre important de stagiaires. Au nom de tous ceux titularisés en juillet et des stagiaires de cette année je tiens à remercier les tuteurs qui ont accepté de les guider. Mes remerciements vont également à ceux d'entre vous qui acceptent d'ouvrir les portes de leurs classes et d'accompagner par leurs conseils les étudiants dans le cadre de stages d'observation et /ou de pratique accompagnée. Votre accompagnement constitue un appui fondamental pour aider les étudiants à appréhender très concrètement les différentes missions de leur futur métier.

Les résultats au baccalauréat sont positifs et restent sensiblement les mêmes qu'en 2014 : **série ES : 12,59 (**12,80 en 2014) **; série L : 12,92** (13,47 en 2014) **; série S : 13,42** (13,41 en 2014) ; série technologique : **11,36** (11,22.en 2014).
Bac professionnel (toutes filières confondues)**: 10,59** (11,22.en 2014) ;
BTS (toutes filières confondues) : **12,97** (12,60.en 2014) :

Il est à noter pour la série générale et la série technologique une progression des résultats dans l'épreuve de compréhension orale. L'amélioration progressive des résultats obtenus par les candidats dans cette activité langagière montre que la réflexion menée individuellement et collectivement autour des stratégies facilitant l'accès au sens dans le quotidien des apprentissages (où se réalise la construction progressive de la compétence) et l'évaluation ont porté leurs fruits. L'action de formation triennale qui a permis de toucher un très grand nombre de professeurs sur cette thématique y a sans aucun doute contribué également. Je remercie les collègues qui ont mené cette action de formation et, d'une façon plus générale, tous les formateurs qui se sont impliqués activement dans la construction et l'animation de tous les stages disciplinaires et transversaux de même que les concepteurs des sujets d'examen.

<u>Certification complémentaire</u> :

Délivrée par l'Institut Cervantes et attestant d'un niveau A2 ou B1 dans les cinq activités langagières pour les élèves volontaires de secondes européennes, elle concernait pour la session 2015, 155 élèves. Les résultats sont en progression : 35 % contre 31 % en 2014 ont obtenu la certification au niveau B1, 57 % ont validé le niveau A2 (54 % en 2014).

<u>Visites et orientations pédagogiques</u> :

Les visites dans vos classes, les entretiens individuels comme les réunions d'équipes m'ont permis d'apprécier votre engagement quotidien exigeant et bienveillant auprès des élèves et de mesurer concrètement les évolutions positives quant aux marges de progrès définies dans *les orientations pédagogiques* dont vous avez été destinataires en 2013 et consultables sur le site disciplinaire. Il s'agit là d'un outil de travail destiné à porter à votre connaissance l'état de l'enseignement de la discipline dans notre académie, à souligner les avancées pédagogiques importantes déjà constatées sur le terrain ainsi que les nécessaires évolutions qui doivent s'engager au regard du contexte éducatif. Je vous incite à partir de ce bilan et à vous emparer des pistes de travail qui vous semblent les plus à même de nourrir actuellement votre réflexion pédagogique, voire à les hiérarchiser dans le temps en vous fixant des objectifs à court et moyen termes. Il serait également très fructueux que l'une ou plusieurs de ces pistes fassent l'objet d'une réflexion collective au sein d'une équipe (d'hispanistes ou en inter-langues) et deviennent un axe de travail tout particulier (expérimentation suivie d'observation au sein des classes puis retour et analyse de pratique lors d'un temps d'échange commun par exemple).N'hésitez pas également à me faire part de vos interrogations, à me solliciter si vous souhaitez que je vous accompagne dans votre travail de réflexion. J'y répondrai par mail ou/et sur le terrain comme je le fais chaque année.

Lors de mes visites dans vos établissements, les échanges individuels et collectifs suite aux observations menées dans les classes porteront tout particulièrement sur les points suivants :

Le projet d'apprentissage**:** définir les différents objectifs (culturel, communicationnel, pragmatique, linguistique…) en fonction de ce qui a été fait en amont, les différentes étapes du projet, leur articulation, opérer les choix en terme d'activités langagières à mobiliser, de compétences sollicitées, réfléchir à ce qui relève de l'entraînement, de l'évaluation, sont autant de questions fondamentales qui se posent lorsque l'on construit une séquence.

La dimension culturelle : cette dernière n'est pas seulement à entendre au sens patrimonial du terme. C'est également l'expression de tous les comportements caractéristiques des sociétés que nous étudions. La langue et la culture sont indissociables, la première ne prenant son sens que par rapport à la deuxième et ne pouvant lui préexister. L'appréhension de la /des cultures doit donc être présente dès le début des apprentissages en collège et s'inscrire dans une spécificité hispanique quelle que soit la thématique abordée.

Les formes de regroupement des élèves dans l'espace-classe *:* les configurations variées de l'espace-classe, qu'elles soient temporaires ou pérennes ((binôme, groupes) îlots…) et auxquelles de plus en plus de professeurs ont recours reflètent l'importance accordée aux échanges entre pairs dans la construction des compétences langagières, ce qui est une bonne chose. Cependant, le choix des regroupements des élèves dans l'espace de la classe doit toujours être pensé en termes de plus-value par rapport à l'objectif visé. S'il est certain que le travail en groupe favorise les échanges aussi bien dans les activités de réception que de production, pour que la collaboration soit effective et efficace, encore faut-il que les élèves perçoivent la finalité du travail. Ce n'est qu'à ce prix qu'une communication plausible peut s'instaurer. Le travail mené entre pairs doit également favoriser l'entraide. C'est là une démarche qui contribue au tissage du collectif.

Vous trouverez sur le site disciplinaire un document destiné à préparer au mieux la visite d'inspection et les échanges qui s'ensuivent. Il est aussi systématiquement envoyé à l'établissement dès l'annonce de l'inspection.
Les demandes d'inspection sont à faire par mail ou par courrier sous couvert du chef d'établissement.

La réforme du collège et le Plan Académique de Formation:

La modification simultanée de l'organisation pédagogique du collège et de l'entrée en vigueur à la rentrée 2016 des nouveaux programmes tout comme le grand plan numérique pour l'éducation supposent la mobilisation et l'engagement de tous dès cette année. Dans cette perspective, tous les enseignants de collège bénéficieront de plusieurs journées de

formation dont 2 seront disciplinaires. Tous les enseignants hispanistes des collèges publics seront donc concernés, outre les formations transversales, par ces deux journées de formation que j'animerai avec les formateurs selon les regroupements géographiques les plus appropriés et qui seront définis ultérieurement. Ces formations « à public désigné » ne donneront pas lieu à une inscription de votre part dans le cadre du PAF. Pour des motifs organisationnels, le descriptif de la fiche de formation qui apparaît au PAF sur la réforme du collège est commune à toutes les disciplines mais les contenus seront spécifiquement adaptés par chaque discipline.
Le reste des actions disciplinaires proposées au PAF https://www.ac-caen.fr/enseignement-et-formation/plan-de-formation-des-personnels actuellement en ligne sera, pour cette année, exclusivement réservé aux enseignants de lycée comme il en a été décidé au niveau académique. Comme vous pouvez le supposer, l'effort considérable de formation à destination du collège, qui est une priorité, a restreint, pour cette année, la palette des autres actions de formation initialement prévues. Les thématiques abordées dans chacun des stages de lycée énumérés ci-dessous et dont vous retrouverez le descriptif sur le site académique s'attacheront à prendre également en compte la gestion des hétérogénéités et l'utilisation pertinente des outils numériques au service des apprentissages. Concernant la démarche qui préside aux candidatures désignées, je vous renvoie à la précédente lettre de rentrée où elle est clairement explicitée pour notre discipline. J'insiste sur l'importance de votre présence dans les actions de formation qui n'ont d'autre but que d'étoffer encore vos compétences professionnelles dans un contexte éducatif en évolution et de renforcer la mutualisation des expériences et le partage de pratiques. En cas d'impossibilité majeure, il convient d'informer rapidement le service concerné de votre absence. La date butoir d'inscription pour les candidatures individuelles est fixée **au 27 septembre 2015.**

Le stage intitulé *« la vidéo pour construire l'autonomie des élèves »* vous est proposé en candidature individuelle.
Je vous invite à me communiquer par mél (agnes.lelievre@ac-caen.fr) vos souhaits de formation parmi les stages à candidature désignée ci-dessous listés afin que je vous y inscrive, et à en informer votre chef d'établissement.
-*Construire un projet d'apprentissage*
-*Développer les compétences d'expression orale des élèves*
-*Développer les compétences d'expression écrite des élèves*

Je vous rappelle que vous pouvez également solliciter des formations interlangues que vous trouverez à la rubrique *formations transversales* dans le PAF.
-*Développer la compétence interculturelle*
-*Mieux utiliser les compétences des assistants*. Concernant ce stage, contrairement à ce qu'indique le descriptif, il est uniquement destiné aux professeurs de collège ou de lycée désireux de travailler sur la complémentarité du travail avec les assistants et non à ces derniers. Une formation spécifique leur est réservée en octobre.

Dates et informations diverses :

- **Assistants** : leur accueil et formation se feront le **9 octobre à 9h30** au lycée Fresnel à Caen.

Je vous rappelle par ailleurs l'importance à accorder à la rédaction de la *charte assistants*, la qualité pédagogique de la demande conditionnant l'attribution pour l'année suivante. De fait, il ne suffit pas de donner comme argumentaire « la volonté d'optimiser les compétences orales des élèves » ou de mentionner dans le volet « interdisciplinarité » le nom de quelques disciplines pour justifier sa demande. De la même façon, aucun texte officiel ne mentionne qu'un assistant doive être obligatoirement attribué à un établissement disposant de section européenne, de BTS ou d'une CPGE. Je me tiens à votre disposition pour répondre à d'éventuelles questions supplémentaires concernant la rédaction de ce document. Le nombre d'assistants décroissant chaque année, toutes les demandes ne peuvent être exaucées. Vous y trouverez également des éléments supplémentaires concernant la notion *de projet* détaillée dans la lettre de rentrée de 2012.

- **Programme SPEAK14 du Conseil départemental du Calvados :**

Chaque année plusieurs assistants hispanophones inscrits à l'université de Caen peuvent intervenir et collaborer avec les professeurs des collèges publics et privés du Calvados autour de projets susceptibles de développer les compétences langagières et interculturelles des collégiens. Vous trouverez un guide d'information détaillé sur le site du CD *www.calvados.fr/.../apprentissage-des-langues-avec-le-programme-**speak*** et relié sur notre site disciplinaire.

-Les appels à projets « langues vivantes » du Conseil départemental de la Manche.
Ce dernier apporte son soutien à des projets qui reposent sur un véritable travail interdisciplinaire et développent les compétences langagières et culturelles des élèves ainsi que leur esprit d'initiative et autonomie. http://conseil-departemental.manche.fr/

- Pour tout ce qui tout ce qui concerne la mise en œuvre d'un projet d'ouverture européenne ou internationale n'hésitez pas à contacter notre DAREIC, madame Monique GOURDY (*monique.gourdy@ac-caen.fr* / *dareic@ac-caen.fr*). Vous trouverez également relayé sur le site HISPANICA la gazette internationale relative aux différentes actions, stages à l'étranger, dispositifs européens et internationaux spécifiques concernant la mobilité.

-**Le concours de critiques de films de langue espagnol**, ***CINECRITICA*** à destination des élèves du lycée : plus de 750 élèves des trois départements y ont participé en 2014-2015. Il portera cette année sur le cinéma colombien qui connaît un développement très important ces dernières années.

- Le concours d'affiches numériques *DIME DIEZ PALABRAS* à destination des élèves de collège. Il a concerné en 2014-2015 plus de 450 collégiens sur les trois départements. Inspiré librement du concours national « Dis-moi dix mots », il a vocation à développer chez les élèves leurs compétences de communication en langue étrangère tout en faisant appel à leur curiosité et à leur créativité. Il favorisera le travail disciplinaire mais aussi le travail en interdisciplinarité, comme par exemple celui mené dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts.

Le cadrage de ces deux manifestations sera très prochainement communiqué aux établissements et sera relayé sur le site disciplinaire et sur celui de la DAAC (délégation Académique à l'Action Culturelle).

-Concours académique des débats : un courrier vous précisera au premier trimestre les modalités d'inscription et la thématique retenue pour cette année. Vous trouverez sur notre site une rubrique spécifique relative à la pratique des débats.
D'une façon plus générale, je vous recommande d'accorder une place primordiale à la confrontation des idées et des points de vue au sein de la classe : apprendre à échanger, écouter, respecter le point de vue de l'autre et défendre ses idées construit le citoyen de demain. Le cours de langue vivante doit s'inscrire de manière encore plus marquée dans l'atteinte de cet objectif.

- Site académique : outil de formation, d'information et de mutualisation, cet espace est aussi le vôtre. Vos suggestions concernant sa présentation et ses contenus seront les bienvenues et je les souhaite nombreuses. Monsieur Ricart en est le webmestre (marcel.ricart@ac-caen.fr). N'hésitez pas à le contacter.

Pour finir, je vous rappelle qu'il est important que vous activiez votre adresse académique *prénom.nom@ac-caen.fr* et que vous consultiez très régulièrement votre messagerie pour gérer au mieux votre communication professionnelle.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée et une année de travail enrichissante.

Agnès LELIEVRE
IA-IPR